

Modalités d'association de vaches laitières et de chevaux au pâturage en AOP Comté

How to combine horses and dairy cows during the grazing period in PDO Comte Cheese

MUGNIER S. (1), BIGOT G. (2), BENEUX M. (3), BULTE C. (1), CHEVASSUS C. (4), GROSPERRIN P. (5), HEUDIER C. (1), PERRET E. (2), POQUET M. (1), TEMPLIER L. (1), GAILLARD C. (1), INGRAND S. (2)

(1) AgroSup Dijon, Equipe ESE, UR URANIE, 26 Bd. Docteur Petitjean, F-21079 Dijon, France

(2) UMR Métafort (AgroParisTech, Inra, Irstea, VetAgroSup), Equipe SELECT, INRA Theix, F-63122 Saint-Genès-Champanelle

(3) Association de Promotion du Trait Comtois (APTC), 52 rue de Dole, 25000 Besançon

(4) Chambre Régionale d'Agriculture de Franche – Comté, Valparc – Espace Valentin est, 25048 Besançon cedex

(5) Etablissement interdépartemental de l'Élevage Doubs Jura Belfort, 130 bis, rue de Belfort, F-25000 Besançon

INTRODUCTION

Les chevaux par leur complémentarité avec les bovins au niveau du comportement participent à l'entretien des prairies en consommant les refus des vaches laitières (VL) (Bigot *et al.*, 2011). Dans le Doubs et le Jura, les chevaux de trait Comtois sont présents dans 23% des élevages laitiers en 2010 (données de la DDT). Le cahier des charges de l'AOP Comté exige une contribution du pâturage pour 50% minimum de la ration quotidienne de fourrage grossier distribuée aux VL. Ainsi, l'entretien des prairies, comme l'élimination des refus des VL, est essentiel pour maintenir une bonne productivité des parcelles. La place du cheval dans ces élevages est peu connue ainsi que son implication dans l'entretien des prairies. L'objectif de ce travail est de caractériser les modalités de pâturage des chevaux sur les parcelles pâturées par les VL et les modalités de gestion des refus.

1. MATERIEL ET METHODE

Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 25 producteurs de lait à Comté dans le Doubs et le Jura, possédant par ailleurs au moins 3 juments de trait Comtois. L'entretien a permis de décrire les structures des exploitations, puis de décrire l'organisation du pâturage pour les deux espèces, en ciblant sur l'interaction entre les deux. Les variables caractérisant cette organisation de pâturage ont fait l'objet d'un traitement graphique de Bertin, afin de détecter les différentes stratégies des éleveurs en la matière. Nous avons ensuite analysé les résultats obtenus en fonction de la taille des exploitations et de la proportion de chevaux dans le système.

2. RESULTATS

Pour l'ensemble des 25 exploitations, la présence des chevaux de trait Comtois est historique et affective. L'effectif équin est composé de juments suitées, des pouliches de 1 et 2 ans et parfois d'étalons. Les chevaux servent au loisir, à la production de viande de poulains ou à la vente de reproducteurs, sans dégager de revenu spécifique dans la majorité des élevages. Le principal revenu provient de l'atelier laitier dont la production varie de 6000 à 8500 L/VL/an selon les élevages. Le nombre de VL varie entre 22 et 95 VL, la surface agricole utile (SAU) entre 45 et 350 hectares (ha) et la surface en prairie entre 45 et 263 ha, selon les élevages. La proportion de chevaux dans les exploitations par rapport aux VL varie entre 7 et 100 %.

Nous avons pu dissocier 3 modalités de combinaison vaches/chevaux au pâturage : i) pâturage alterné = les chevaux pâturent après les VL au printemps ou en automne, ii) pâturage simultané = les chevaux pâturent avec les VL au printemps ou jusqu'en automne, iii) pâturage hivernal = les chevaux pâturent les parcelles des VL en hiver. Ces modalités peuvent être combinées dans un même élevage. L'analyse des données nous a aussi permis de détecter des pratiques différentes dans la gestion des refus des VL : ils sont soit consommés par les chevaux, soit fauchés ou broyés. Les deux modes peuvent là encore être combinés.

Tableau 1 : Répartition des élevages en fonction des modalités d'interaction au pâturage entre les chevaux et les vaches laitières, ainsi que des modalités de gestion des refus des vaches (c : chevaux ; m : mécanique).

		Gestion des refus			Total
		c	c + m	m	
Modalités de pâturage	Alterné + hivernal	4	2		6
	Simultané + hivernal	2	1		3
	Simultané + alterné	3			3
	Simultané		1		1
	Alterné		1	5	6
Hivernal			6	6	
Total		9	5	11	25

Neuf éleveurs, soit plus d'un tiers, éliminent les refus uniquement par le pâturage des chevaux et associent 2 modalités de pâturage : soit simultané et alterné pendant la campagne, soit l'un de ces types associé à un pâturage hivernal (tableau 1). Ce sont des élevages ayant moins de 70 VL avec une proportion de chevaux par rapport aux VL variant de 7 à 100%. La SAU varie entre 54 et 180 ha et la surface en prairie entre 55 et 155 ha. Onze éleveurs fauchent ou broient les refus, sans utiliser les chevaux et n'ont recours qu'à une seule modalité d'interaction des espèces au pâturage (soit alterné, soit hivernal). Ils n'ont pas de caractéristiques communes (45 à 212 ha de SAU ; 45 à 197 ha en prairie ; 30 à 95 VL ; 10 à 52% de chevaux/VL). Les 5 élevages restants combinent les chevaux et la mécanisation pour la gestion des refus, sans lien avec l'interaction des espèces au pâturage. Ce sont des structures plutôt de grande taille (85 à 350 ha de SAU ; 84 à 263 ha en prairie ; 40 à 80 VL). La proportion de chevaux/VL varie de 9 à 45%.

3. DISCUSSION - CONCLUSION

Cette étude révèle une diversité de pratiques de pâturage combinant des chevaux et des vaches laitières (VL), comme l'ont observé Granger *et al.* (2007) et Bigot *et al.* (2011). L'utilisation des chevaux pour gérer les refus des VL varie selon les pratiques de pâturage. Les éleveurs ayant des troupeaux de plus faible taille (< 70 VL), associent plus les deux espèces au pâturage et ont recours plus facilement aux chevaux dans la gestion des refus des VL. Une étude complémentaire portant sur le couvert prairial (production d'herbe, diversité floristique) dans ces élevages, compléterait utilement cette 1^{ère} analyse. De même, l'association des deux espèces constituerait une piste intéressante pour la gestion de l'herbe dans les plus grandes structures.

Merci aux éleveurs du Doubs et du Jura qui nous ont reçus, à S. Cournot pour ses conseils sur le traitement des données, à F. Viprey de la DDT de Franche-Comté pour ses informations et au CS d'AgroSup Dijon pour le support financier.

Bigot, G., Célié, A., Deminguet, S., Perret, E., Pavie, J., Turpin, N. 2011. Fourrages, 207, 231-240.

Granger, S., De Broca, M., Dupuy D'Uby, M., Marcheron, H., Marsot, M., Roux, M. 2007. Renc. Renc. Ruminant, 14, 436.